

La belle conduite de Didier, certifiée par le mécanicien et le chauffeur du train de marchandises, lui vaut aujourd'hui de porter une médaille à la boutonnière de son bourgeois.

—C'est très bien, dit-il, et j'en suis fier ! mais ma véritable récompense c'est d'entendre toujours mon petit me crier : " Tit père !... Tchou !... Tchou !

PAUL COSSERET.

SILHOUETTES

MON VOISIN

Des voisins, quelle engeance !

Si vous en avez plusieurs,—à droite, à gauche, en face, de l'autre côté de la rue, peut être même au fond de votre cœur,—je vous plains ! De quel côté que vous vous tourniez, vous êtes épié, surveillé et... jugé sans pitié.

Depuis l'heure où vos contrevents s'entr'ouvrent, jusqu'à l'heure de l'extinction de vos feux, vous avez été hier, vous êtes aujourd'hui et vous serez demain la proie de leurs langues qui vous habitent ou vous déshabillent à leur guise, de leurs yeux qui scrutent vos moindres gestes et de leur ouïe qui recueille scrupuleusement vos paroles, sans compter les mille et une suppositions—pas une de moins—dont vous êtes l'inconsciente victime.

Après tout, ne serait-ce pas entre eux et vous à charge de revanche ! Donc que celui qui est sans péché leur jette la première pierre.

Pourtant, il est une exception ; aussi confirme-t-elle la règle générale. Laissez moi vous conter en deux mots cette chose rare.

Il y a de par le monde un homme qui habite une toute petite maison faisant encoche dans un grand jardin. Le mur mitoyen qui le sépare est juste assez haut pour soutenir sa modeste treille et permettre au soleil de la dorer, en même temps qu'il emplît de lumière et de gaieté sa corbeille de fleurs.

Elle est grande comme ma main, cette corbeille, mais il l'encombre à la faire déborder de rosiers, de pensées ou de géraniums, suivant la saison, car il aime les fleurs, ce brave homme. Cette douce passion le délaisse de ses travaux ; il quitte son bureau pour son parterre et *vice versa*.

Toute sa vie se résume dans cette règle dont il ne s'écarte jamais : Travailler et faire le bien.

Pour sa femme, son fils et sa vieille mère qui occupe au foyer la place d'honneur, il travaille sans relâche. Et ses nombreux obligés pourraient ici confirmer mon dire, si la reconnaissance était une vertu moins rare.

Lorsqu'on lui parle de son voisin, il ne sait rien, lui qui sait tant de choses de par son métier d'homme d'affaires. Que lui importe ce qui entre à côté ou ce qui en sort : les petits points malveillants peuvent échouer à sa porte : en passant le seuil, jamais.

—Son nom, demandez-vous ?

—Non point. Vous ne voudriez pas m'obliger à le froisser, moi qui n'ai qu'à me louer de lui.

Devinez-vous maintenant quel lien nous unit ?

—Parbleu, oui, ce voisin modèle, unique en son genre, est... le mien, ne vous déplaît.

Il y a parfois des heures où je convoite sa bi-coque qu'un coup de pioche jetterait par terre ; elle obstrue un coin de mon horizon.

Voilà le vilain côté du Moi humain : " Ta me gênes, dit-il, va-t'en."

Vous révoltez-vous, il vous ferme la bouche en vous jetant son or à la face.—Va, je te la payerai plus qu'elle ne vaut.—Et finalement, vous empêchez l'or et l'insulte.

A ces pensées je me sens rougir ; pourraient-elles être miennes ?

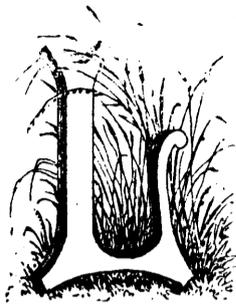
—Non, ne craignez rien ; avec " mon Voisin " il n'en sera jamais ainsi, j'ai pour lui trop d'estime.

Mon voisin est et restera " mon Voisin " aussi longtemps qu'il aura pour devise : " Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit."

DECOUCY.

CURIOSITÉS SCIENTIFIQUES

LES RESEMBLANCES ENTRE ÉPOUX



A Société de photographie de Genève s'est livrée, depuis une trentaine d'années, à des observations physiologiques qu'elle a résumées ainsi : Deux époux arrivés à un certain âge, après avoir vécu ensemble une longue série d'années, ayant des idées communes, de la sympathie l'un pour l'autre et soumis aux mêmes conditions d'existence,

finissent par se ressembler physiquement.

Dans vingt-quatre cas la ressemblance a été plus grande entre mari et femme qu'entre frère et sœur, et dans trente cas aussi grande.

M. Mathias Duval, le savant anthropologiste, auquel un journaliste a demandé quelques renseignements sur ce curieux phénomène, a répondu :

—Le fait est facilement explicable. Il est hors de doute que les conditions physiques ont une action sur la physionomie. La physionomie des êtres n'est pas immuablement fixe, elle peut, au contraire, être modifiée, suivant les conditions d'existence de cet être et du milieu dans lequel il vit. Lâchez un cheval d'une race, dans une île, où vit une autre race de chevaux, vivant d'une façon différente, le type du premier se modifiera, il finira par ressembler plus ou moins aux chevaux qui l'entourent.

De même pour l'homme : qu'un marin, naufragé, aborde dans un pays habité par des sauvages. S'il réussit à vivre au milieu d'eux, à s'acclimater, il arrivera un moment où il aura dans la physionomie quelque chose du type sauvage.

Les traits physiologiques sont le résultat de phénomènes physiques. Des paysans, vivant dans les champs côte à côte, ont tous un air de ressemblance. Occupez aux travaux agricoles en même temps que d'autres paysannes, une femme venue de la ville, elle perdra peu à peu ce qui la différenciail, et, au bout d'un certain laps de temps, elle ne présentera plus de grandes différences avec ses compagnes. Inversement, une femme de la campagne, envoyée dans la ville, perdra quelque chose de son type pour prendre celui des citadines.

Voyez les Parisiennes, elles sont venues de toutes les parties de la France ; à leur arrivée dans la capitale, elles avaient le type breton, flamand, picard, languedocien, provençal. Quelques années après, elles n'ont point perdu entièrement leur type, mais il s'est profondément modifié.

On a fait en Amérique à ce sujet de très curieuses expériences ; on a photographié des centaines de personnes, habitant un même milieu, on les a réduites à un type qui ressemblait bien à chaque personne photographiée.

Donc l'action des éléments physiques est indiscutable. Le phénomène observé par la société de photographie de Genève présente un double caractère, ajoutant à l'action physique l'action morale ; mais cette action morale se manifeste par des moyens physiques.

Ainsi deux époux vivent depuis longtemps ensemble ; ils sont soumis aux mêmes conditions, ils vivent dans le même milieu ; s'ils ont de l'affection l'un pour l'autre, ils finissent par avoir des idées communes et une commune sympathie.

Tout d'abord, les conditions climatiques influent également sur eux ; la femme est du Nord, l'homme du Midi, le ménage habite la Provence. La femme branira et ce sera déjà un premier trait de ressemblance avec son époux ; la qualité de l'air qu'ils aspireront tous les deux leur créera une nouvelle ressemblance ; habitant en pleine campagne, en un endroit élevé et sain, ils auront même figure de santé, même air de fraîcheur ; habitant, au contraire, un quartier malpropre où l'air manquera et sera vicié, il auront tous deux un teint fatigué, anémié.

Si, à ces causes physiques s'ajoutent les causes morales, si les deux époux ont des idées communes ce qui se produira, en vivant ensemble, ils auront

une même manière de sentir, ils seront également affectés par les mêmes événements. Une douleur qu'ils ressentiront tous deux, aura sur leur physionomie la même action déprimante ; s'ils souffrent beaucoup, leurs traits seront dirigés du haut en bas et en dedans ; si, au contraire, ils passent une existence joyeuse, si le rire tient une large place dans leur vie, alors les traits seront, au contraire, dirigés de bas en haut et en dehors.

Les rides leur viendront en même temps, enfin toutes les circonstances dont est remplie la vie, exerceront sur leur physionomie une action similaire.

Essent-ils eu au premier jour de leur mariage des physionomies très dissemblables, la vie commune, les sensations communes, finiront par modifier leurs types et par les rapprocher.

Ces modifications, auxquelles sont soumis deux êtres vivant ensemble, expliquent que dans un certain nombre de cas, vingt-quatre, la société de photographie de Genève ait trouvé plus de ressemblance entre mari et femme qu'entre frère et sœur. Tant que le frère et la sœur ont vécu ensemble au sein de la famille, outre la ressemblance produite par la vie commune, par les sensations communes. Du jour où ils ont été séparés, cette dernière ressemblance a été changée et c'est la nouvelle produite par la vie avec l'époux qui l'a remplacée.

Tout cela doit rester, bien entendu, dans la généralité, c'est la règle, mais elle souffre nombre d'exceptions qui ne changent rien au principe.

DE L'AMOUR-PROPRE

CONSEILS AUX JEUNES PERSONNES

De tous les défauts à éviter, jeunes filles, un des principaux est l'excès d'amour-propre. Il vous fait exagérer votre mérite comme vos talents, vous aveugle sur vos défauts, et vous indispose contre ceux qui, par affection, vous les font apercevoir. En outre, il gêne votre caractère, et ne vous fait rechercher que ceux qui vous adulent ; de sorte qu'une femme aimable et douce par nature, devient par ce seul vice, acariâtre, revêche ; et dans la persuasion de son excellence, elle taxe d'envie, de haine ou d'injustice, ceux qui l'aiment assez pour l'avertir de ses défauts. En un mot, sa vanité fait son malheur puisqu'elle aveugle sa raison et trouble son repos ; de plus, elle se fait air, et ses meilleurs amis l'abandonnent, faute de pouvoir longtemps supporter ses ridicules, ses emportements, et les caprices de son humeur.

PRIMES DU MOIS DE JUILLET

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—G. A. Desjardins, 1313, rue St-Catherine ; E. B. Dumouchel & Cie, 55, rue St-Dominique ; J. L. R. Mercier, 363, rue St-Catherine ; Eustache LaRue 187, rue St-Hubert ; J. A. Charland, 25, rue St-Jacques ; Delle Blanche Boismenu, 575, rue St-Laurent.

Pointe St-Charles.—N. Patenaude, 16, rue Chateauguay. Ste-Cunégonde.—Joachim Coutu, 308, rue Richelieu.

St-Henri de Montréal.—L. H. Bouchard, 3639, rue Notre-Dame.

Québec.—Pierre Lacroix, 764, rue Champlain ; Dame Joseph Boivin, 94, rue des Commissaires ; Napoléon Terreau, 85, rue DesCarrières ; C. Deslauriers, rue St-Louis, Club Union ; Raoul Jobin, 41, rue Bédard St-Sauveur ; Dame F. Morency, 150, rue de la Chapelle, St-Roch ; Eugène Lessard, 39, rue de la Reines St-Roch ; J. B. Duplain, 30, rue St-Flavien ; A. G. Omer, 29, rue Richelieu ; Joseph Matte, 144, rue St-Olivier.

Ottawa.—A. Laurencelle, employé au journal " Le Canada."

Trois-Pistoles.—Dr. F. J. Langlois.

Laurentides.—A. Blouin.

Joliette.—Adolphe Magnan, N. P.

Trois-Rivières.—P. L. Carignan.

Terrebonne.—W. Joubert.

Durham-Sud.—Delle Céline Grondin.

Belœil village.—M. l'abbé J. A. Gravel.

Glen-Robertson, Ont.—Delle Marie M. Séguin.

Notre-Dame de Lourdes, N. W. T.—Alex. Couture.

Boston, Mass.—Félix Chevalier.